

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 14 Decembre 1847. No. 27.

MONTRÉAL, LE 14 DÉCEMBRE 1847. DONNANT LES DIMENSIONS, L'ÉTENDUE, ET AUTRES DÉTAILS DES CANAUX DE LA PROVINCE, CONSTRUITS ET EN CONSTRUCTION, SOUS LE CONTRÔLE DU BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS, CANADA.

NOMS DES CANAUX.	Longueur de Canal en milles.	Nombre d'Écluses.	Chute d'eau en pieds.	Grandeur des Écluses.		Largeur du Canal.		REMARQUES.
				Longueur de sas (d'un bout à l'autre)	Largeur totale.	Précipité sur l'écluse.	Au plat-fond.	
CANAL WELLSLAND , qui unit le Lac Érié au Lac Ontario, et fait éviter la chute de Niagara, Le Corps Principal, de la Pointe Colborne, L. E., à la Pointe Dallowais, L. O. La Branche de Jonction à Dunnville. La Branche de Broad Creek à Port Maitland.	28 21 1	24 3 1 1	330 6 6	150 200 150 200	261 45 261 45	81 9 53 9	45 45 35 45	Le Canal a deux entrées dans le Lac Érié : l'une à Port Maitland, environ 38 milles ouest de Buffalo ; l'autre à Port Colborne, environ 20 milles de Buffalo. A ces deux endroits le Lac est généralement navigable au printemps une ou deux semaines plus tôt qu'à Buffalo. Ce Canal communique aussi avec la grande Rivière Navigation à Dunnville. Deux des grandes écluses d'Écluses sont placées plus bas que St. Catharines, et les bateaux à vapeur peuvent aller à cet endroit.
CANAUX DU ST. LAURENT , qui unissent le lac Ontario à l'Océan, Les Galoppes, Pointe aux Iroquois, Rapide Plat, Pointe de Farren, Canal de Cornwall, qui évite le Long-Sault.	2 3 4 4 11½	2 2 1 1 7	8 6 11½ 4 48	200 200 200 200 200	45 45 45 45 55	90 93 90 90 150	50 50 50 50 100	Ces Canaux ont été complétés en Septembre 1847. Comme les bateaux à vapeur descendent tous les jours les Rapides en dehors de ces Canaux, ils n'auront jamais à se rencontrer ; par conséquent, la largeur du plat-fond des Canaux est diminuée de 50 pieds.
Canal de Beauharnais, unissant le Lac St. François au Lac St. Louis, et évitant le Côteau, les Cédres et les Cascades, Canal de Lachine, de Lachine à Montréal.	11½ 5½	9 5	52½ 44½	200 200	45 45	120 120	80 80	Complet. Les Steamers qui portent la Maille viennent actuellement du Lac Ontario à Lachine, à 9 milles de Montréal. Il sera en pleine activité vers le 1er Juin 1848.
Total, depuis le Lac Érié à l'Océan.	69	54	53½					Les vaisseaux de 300 à 350 tonneaux peuvent passer dans ces Canaux.
<i>La distance du Lac Érié à Montréal point final de la Navigation pour les Vaisseaux de la mer, est de 367 milles ; et la différence de niveau du Lac Érié à l'extrême où la marée se fait sentir est de 56½ pieds.</i>								
Ecluse et barrage aux Rapides Ste. Anne, haut de l'Isle de Montréal.	..	1	3 à 6	200	45	7		Complète la navigation par les Canaux du Rideau et de l'Ottawa, et unit le Lac des Deux Montagnes, au Lac St. Louis. En pleine opération.
Ecluse et barrage à St. Ours, sur la Rivière Richelieu.	..	1	3 à 7	200	45	7		Sera complété en 1848 ; les bateaux à vapeur de Québec et de Montréal pourront alors alors se rendre au Bassin de Chambly dans toute saison ; et des vaisseaux des Lacs Supérieurs avec des produits, pourront descendre le St. Laurent, et remonter le Richelieu et le Canal de Chambly au Lac Champlain.
Canal de Chambly, unissant le Lac Champlain au Bassin de Chambly.	11½	9	78	120	24	6		Construit sous la direction de Commissaires Locaux.

• Pour mettre en regard la route par le St. Laurent et celle par le Canal Érié, voici les dimensions de celui-ci :
 Canal Érié (Etat de New-York). | 363 | 84 | 655 | 90 | 15 | 4 | 28 | 40 | Telles sont les dimensions du Vieux Canal, ne donnant passage qu'aux bateaux qui n'ont pas plus de 75 ton.

N. B. Les dimensions extrêmes d'un vaisseau capable de passer par les Écluses des Canaux de Lachine, de Beauharnais, de Cornwall et de Williamsburg, dépendront toujours de la largeur de la poupe et de l'angle de l'éperon.
 Dimensions extrêmes. — De la poupe à la proue, 179 pieds 6 pouces ; de tribord à babord, 44 pieds.
 Montréal, 14 décembre 1847.

MANDEMENT

DE S. E. MGR. LE CARDINAL DE BONAID, ARCHEVÊQUE DE LYON ET DE VIENNE.

Qui ordonne des prières pour Notre Saint-Père le Pape Pie IX.

LOUIS-JACQUES MAURICE DE BONAID, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, du titre de la sainte trinité au mont Pincius, archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules, etc.

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en N.-S. Jésus-Christ.

« Depuis quelques années, N. T. C. F., la presse nous répète par ses mille voix et dans tous les éditoriaux, que la religion catholique est descendue dans le tombeau avec ses institutions : son influence, ses traditions ; qu'elle erre au milieu de nous, comme une ombre plaintive qui regrette une puissance qui n'est plus, et une grandeur éclipse sans retour. Quelques écrivains lui accordent encore un reste de vie prêt à s'éteindre, en louant son lit de mort, annonçant avec autorité qu'elle est entrée dans l'agonie, et qu'elle touche à son heure suprême. Ils saluent encore une fois cette reine qui s'en va, et donnent à ses derniers moments des regrets hypocrites. Ce sont des sages qui font entendre ces paroles prophétiques ; ce sont des savants qui tiennent le sceptre de l'histoire et de la poésie, dont la plume évoque trace ce sombre tableau ; ce sont d'infatigables scrutateurs des secrets de la nature, qui, avec l'accent de la compassion, souhaitent déjà une terre légère à celle qui a conservé le dépôt de toutes les sciences ; ce sont enfin de grands esprits qui pensent que le gaz et la vapeur, plutôt que la justice, élèvent les nations, et que l'Église catholique, ne pouvant plus rien pour elles, doit entrer dans son repos, et dormir son sommeil.

« Tandis que ces savants et ces sages rendent ces oracles, et que leurs chants lugubres célèbrent les funérailles de la religion, un Pontife de cette religion se lève de son siège antique, prononce quelques paroles, trace rapidement quelques lignes, et le monde indifférent secoue sa torpeur ; et, avec ses doctes, ses sages, ses prophètes et ses grands, s'incline devant le représentant de celui qui est la voie, la vérité et la vie.

« Les penseurs et les philosophes du siècle passaient devant la papauté en branlant la tête, et en lui disant comme les Juifs à Jésus en croix : *Si tu viens de Dieu, salue-toi toi-même.* Croyant avoir scellé le sépulchre du catholicisme, ils s'applaudissaient de pouvoir suivre tranquillement la voie du progrès, sans rencontrer désormais sur leurs pas cette Église dont la morale était pour eux si importune, dont la voix avait si souvent contrarié leurs passions. Et voilà que le chef de cette Église ose encore parler, écrire, commander, vivre enfin, et souffler la vie à ce qui ne l'avait plus, réunir ce qui était dispersé, tenter ce que toute autre puissance ne pourrait tenter. Les détracteurs de la papauté sont condamnés à louer les actes d'un Pape ; leur plume si fière est réduite à faire l'apologie de l'évêque de Rome, du chef de l'Église catholique, du souverain pontificat.

« Quel spectacle pour le monde ! Les événements qui se passent dans la Péninsule italienne ne sont-ils pas l'accomplissement de cette parole de l'éternelle vérité : *Je déconcertai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savants ?* Un roi pontificat dont le gouvernement semblait à nos hommes politiques les plus avancés le type de l'absolutisme le plus incurable, a compris, lui, la véritable liberté, et n'a pas attendu qu'elle vint à lui ; il est allé à sa rencontre. Pie IX l'a introduit dans ses Etats ; il l'a consacrée en marquant son front du sceau de la croix, et l'a fait monter sur son trône, non pour effrayer les nations, mais pour qu'elle régner paisiblement avec lui, et fit avec lui le bonheur de ses sujets. Tout entier à son œuvre réformatrice, et dans toute tête s'incline devant la loi, que le privilège ne soit un abri pour personne, et que de honteuses dilapidations ou d'imprudentes largesses n'épuisent pas la fortune publique. Loin de repousser les améliorations introduites par les temps modernes, il appelle ses enfants à en jouir comme les autres peuples, et par de sages mesures combat la paresse et la misère, qui ne peuvent engendrer dans un Etat que le trouble et la ruine. Aussi les populations reconnaissantes bénissent les sages et pacifiques réformes, entreprises par le chef de l'Église, et pleines de confiance s'abandonnent, calmes et dociles, à la direction de celui qui, malgré sa faiblesse, peut encore remuer le monde, sans provoquer ni craintes les agressions d'aucun parti. Elles savent que le successeur de Pierre peut pour la liberté véritable et chrétienne, ce que ne pourraient jamais pour elle les puissances qui mettent tout leur espoir dans le nombre de leurs soldats, dans les foudres de leur artillerie, et dans l'habileté de leur politique.

« Le clergé, N. T. C. F., s'associe pleinement à la pensée féconde et saintement libérale de Pie IX. Il contemple avec un légitime orgueil et une joie sincère la lutte glorieuse de son auguste chef contre tous les abus ; contre la pusillanimité des uns, et les encouragements perdus des autres ; contre la timidité qui recule devant tous les obstacles, et l'audace qui veut tout tenter. N'avons-nous donc pas le droit de nous prononcer contre le Pape et de vouloir l'entraver ? Mais a-t-il une seule fois adressé la parole à un évêque et à un prêtre pour avoir si bien pénétré leur pensée ? Il a affirmé que le Pape était seul, absolument seul. Devait-on s'attendre à trouver une pareille calomnie sur les lèvres qui dictent des lois ? On ne sert pas la cause de la liberté en trompant les peuples par des assertions injustes et mensongères.

« Non, le Pape n'est pas seul ; le clergé et les fidèles, soumis à son autorité spirituelle, sont avec lui pour le bénir et l'encourager à poursuivre le cours de ses réformes entreprises, pour le consoler dans les peines inévitables de sa mission, et pour lui obtenir du ciel, par leurs vœux et leurs prières, l'esprit de force pour de nouveaux combats ; l'esprit d'intelligence, pour qu'il comprenne tous les besoins de son peuple.

« Non, le clergé ne veut pas entraver Pie IX dans la carrière qu'il parcourt si glorieusement. Il veut le seconder de tous ses efforts et de toute la ferveur de ses prières, afin que ce grand Pontife reçoive pendant son règne la récompense de son dévouement, en voyant se consolider son œuvre réformatrice ; l'ordre public s'associer sur les bases solides de l'égalité devant la loi, de la justice dans la distribution des charges, de l'économie dans la gestion des finances : mais surtout en voyant la loi du Seigneur fidèlement observée, et la religion et la morale entourées du respect qu'inspire le christianisme. Puisse notre Père commun, toujours en garde contre les louanges de la trahison, et ne connaissant d'autre crainte que celle de Dieu, obtenir un succès digne de ses intentions si pures, et triompher dans toutes ses entreprises sans jamais éprouver les amertumes de l'ingratitude !

« Sans doute, N. T. C. F., vous viendrez dans nos temples prier avec vos pasteurs pour le Pontife auquel la providence, dans sa miséricorde, a confié la direction de l'Église, et qu'elle a placé sur un trône pour montrer aux peuples et aux rois ce que peut, pour le bonheur des nations, l'alliance sincère de la religion et de la liberté. Mais la France catholique ne saura-t-elle prier à son pasteur que le secours de ses prières ? Au moyen-âge l'Europe armée se serait ébranlée pour aller offrir au chef de l'Église son sang et son épée, pour défendre ses droits menacés, et le soutenir dans la lutte qu'il a engagée contre tous les abus. Aujourd'hui une croisade plus pacifique pourrait être entreprise par les fidèles en faveur de leur chef spirituel. L'épée des chrétiens qui va dissiper jusqu'aux extrémités du monde les ténèbres de l'ignorance, et planter la croix civilisatrice sur le rocher le plus inconnu, cette obole qui ne porterait point couler de larmes, qui n'enlèverait pas un fils à sa mère et ne porterait point au milieu de populations paisibles les horreurs de la guerre ? Ce n'est point le clergé qui devrait recevoir ces offrandes pour les transmettre au représentant parmi nous du successeur de Pierre ; la malignité pourrait encore jeter un soupçon sur notre désintéressement. Mais toujours bien inspirés par leur zèle et leur charité, les ca-

tholiques devraient trouver un autre modèle de perception. Leurs pontifes et leurs prêtres iraient avec bonheur déposer leurs dons dans les mains choisies pour les recueillir. " Nous confions cette pensée aux fidèles. Dieu la rendra féconde, si elle peut tourner à sa gloire et au bonheur d'une nation amie.

" Pour nous, N. T. C. F., nous vous appelons aux prières et aux supplications; et pendant que notre auguste chef combat, levons nos mains vers Jésus dont il est l'image et le vicaire, et vers Marie, qui est toute-puissante auprès de Jésus.

" A CES CAUSES: " Après en avoir conféré avec nos vénérables frères les doyens et chapitre de notre Eglise primatiale, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

" 1o. Le dimanche 17 octobre, XXIe. après la Pentecôte, ou le premier dimanche après la réception du présent Mandement, et pendant toute la semaine, on récitera à la messe les oraisons, secrètes et postcommunion, *Pro Papa*.

" Le même dimanche ou chazera après vêpres, au salut du Saint-Sacrement, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le psaume 120, *Levari oculos meos in montes*, le v. *Ostende nobis, Domine*, etc., et l'oraison, *Pro Papa*. On chantera aussi le *Sub tuum presidium*, le v. *Ora pro nobis, sancta Dei Genetrix*, et l'oraison *Concede nos famulos*.

" 2o. Dans toutes les communautés religieuses on fera une communion extraordinaire pour le Pape. Les religieuses qui récitent l'office pendant la nuit, réciteront ou chanteront après matines le *Sub tuum presidium* pendant huit jours.

" Il sera notre présent Mandement lu et publié à la messe du Prie le premier dimanche après sa réception, et affiché partout où besoin sera.

" Donné à Lyon, en notre palais archiépiscopal, sous notre Secrétariat, le 12 octobre 1847.

" L. J. M. CARD. DE BONALD, *Arch. de Lyon*. " Par Mandement: ALLIBERT, *Chan. secrét.*"

RAPPORT

Du Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse Isle, auquel a été renvoyée la Pétition de A. Larocque, Ecr., de la part du Bureau de Santé de la Cité Montréal.

(Suite.)

Sur la 11me question. Je suis persuadé que les malades dans les tentes et les appentis doivent souffrir de la soif, les gardes-malades cependant sont chargés de leur donner une quantité qui leur est déterminée de tisane d'orge et de limonade, et il est strictement enjoint aux Médecins qui ont la charge des divers hôpitaux, de voir à ce que leurs malades ne manquent pas de breuvages rafraîchissants, et soient tenus propres, choses plus essentielles pour leur rétablissement que la médecine.

Sur les questions 12, 13, 14, 15. Point d'observations.

Sur la 16me question. Quant au traitement des malades à bord des vaisseaux, je puis affirmer positivement qu'aucun vaisseau ayant des malades à bord n'a jamais été cinq jours sans être visité. Je ne suis fait une obligation de visiter moi-même chaque vaisseau au moins une fois par jour, excepté quand il faisait mauvais temps. Les Drs. Jacques, Fenwick, Allen et autres faisaient une pareille visite par rotation, dans une autre chaloupe. Les malades ne pouvaient pas avoir tout le bien-être possible à terre quand il manquait quelque chose de plus que des tentes. On y avait besoin de gardes-malades, de cuisiniers de cuisines et de serviteurs. Je ne puis qu'être surpris de voir que le Rev. Monsieur, après ses réponses à la 6me 8me question, dise que 1100 malades de plus auraient pu trouver à accommoder à terre, et auraient été mieux dans des tentes, lorsque à bord des vaisseaux ils étaient certains de n'être pas négligés par leurs amis qui ne pouvaient pas les abandonner; ils y avaient des cuisines et étaient à l'abri du temps qui étaient plus vives et orageux. Le nombre des malades a diminué à bord de plus d'un vaisseau où les Capitaines veillaient à la propreté, et au confort des passagers. La mortalité était considérable à bord des vaisseaux, mais on peut dire qu'elle était causée en grande partie parce qu'on gardait à bord, pour les enterrer sur l'Isle, les corps des personnes qui étaient mortes deux ou trois jours avant l'arrivée des vaisseaux à la Quarantaine. Ainsi le "Rose" de Liverpool, a enterré treize corps le jour de son arrivée et sept le jour suivant. Le "Elin's Queen," actuellement ici, a débarqué neuf corps le jour de son arrivée.

Sur les 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, questions. M. Moylan est correct.

Sur la 22me question. Il est à ma connaissance que l'on a souffert de ces cadavres soient demeurés dans les lits quel temps après la mort; j'en ai vu moi-même, et je connais des cas où le Capitaine, comme à bord du "Sisters," l'exemple de son le Capitaine Christian, au refus de la part des passagers et des matelots d'enlever les morts descendait dans le fond du vaisseau, pour en remonter les cadavres sur son dos. Cet homme vraiment bon et humain est mort depuis de la fièvre. A bord du "Elin's Queen," le Capitaine actuellement ici, a été obligé de promettre un souverain à ses matelots pour chaque corps qu'ils sortaient de la cale. Je suis informé que dans d'autres cas, on était obligé de sortir les corps par le moyen de grappins de chaloupes, leurs plus proches parents refusant de les toucher.

Sur les questions 24me et 25e. Quant à la position du cimetière et à la profondeur à laquelle on enterrerait les morts,—le lieu où le cimetière est situé actuellement est à l'extrémité ouest de l'Isle où l'on peut creuser la terre à une profondeur suffisante;—c'est un terrain d'alluvion qui est coupé par un canal profond;—c'est un champ de six acres; d'abord les corps apportés des vaisseaux étaient enterrés par ceux qui les avaient apportés, mais les fossés n'étant pas assez profonds, ils sont maintenant enterrés dans des caveaux de cinq à six pieds de profondeur. Il a été prouvé, par des témoignages devant un Comité de santé de la Chambre des Communes, que six pouces de terre sur les corps suffisaient pour prévenir toute exhalaison des morts. M. Moylan dit qu'en premier lieu on enterrerait les morts, généralement parlant, dans des fossés qui n'avaient pas plus d'un pied et demi de profondeur, et qu'à sa seconde visite les choses s'étaient un peu améliorées. J'ai taché de convaincre, dès le commencement, les Messieurs du Clergé Catholique et Protestant que la responsabilité de voir à ce que les morts fussent décentement et convenablement enterrés, retomberait sur eux, et qu'ils seraient justifiés de ne point les enterrer s'ils n'étaient point satisfaits à cet égard, sans me faire rapport des choses. Mgr. l'Evêque de Montréal, ainsi que plusieurs Messieurs du Clergé Protestant et une vingtaine de Prêtres sont venus à la Grosse-Isle et ne m'ont jamais fait de plaintes à ce sujet. Six hommes sont constamment employés à creuser de larges

fosses de cinq à six pieds de profondeur pour y enterrer les corps. On ne s'aperçoit encore de rien, et c'est assurément durant les chaleurs du mois qui vient de s'écouler que l'on aurait dû craindre quelque chose, s'il y eût eu du danger,—et je n'en appréhende aucune de l'infection qui pourrait venir du voisinage de l'hôpital.

Sur la 26me question. Il est permis au fournisseur de provisions de charger quinze par cent aux passagers en sus des prix de Québec; tel a été son contrat depuis 1832; on fournit au printemps à prix de détail des différents articles vendus par les Marchands épiciers de Québec, et l'Agent choisit la liste des prix les moins élevés auxquels le fournisseur de provisions ajoute quinze par cent; ces listes sont vendus. Tous les articles fournis aux hôpitaux et employés sur l'Isle sont vendus aux mêmes prix qu'à Québec.

Sur la 27e question. Tout le lait que l'on peut se procurer à la ferme sur l'Isle, a jusqu'ici été fourni à raison de 3d. la pinte. Il a été passé, dans le mois de Juin, un contrat avec un respectable habitant de St. Thomas pour en fournir davantage à raison de 4d. la pinte. Depuis ce temps-là le Commissariat s'est chargé de l'administration des dépenses et a passé des contrats, après avertissements, pour la fourniture des articles requis pour les hôpitaux, tel que le lait et les autres articles. Il n'a pas été permis de vendre du lait de la ferme, aux émigrés, ni cette année ni l'année dernière, excepté durant les mois de Septembre et d'Octobre; on gardait tout pour les malades, excepte une certaine quantité que l'on donnait matin et soir aux Messieurs du Clergé Catholique et Protestant et pour lequel on n'exigeait point de paiement.

Sur la 28e question. Il y a une petite partie de l'extrémité ouest de l'Isle que l'on cultive; c'était un marais que l'on a desséché et qui a été converti en prairie aux frais du docteur Douglas, ce qui a pris six ans pour y parvenir. On s'en sert maintenant pour y ériger des marquées et des tentes où les Capitaines des vaisseaux et les passagers de chambre qui sont atteints de la fièvre sont placés, et où le nouveau fournisseur a ses provisions et ses fours. Le terrain à l'extrémité est de l'Isle a été défriché, desséché et cloturé durant les six années qui viennent de s'écouler et converti en ferme; toute la partie qui se trouve desséchée est maintenant occupée par des tentes où l'on place les émigrés en sûreté.

Sur les 29e et 30e questions. Je ne puis dire ici mon opinion.

Sur la 31e question. Je ne crois pas que la division des devoirs de Médecin Surintendant eût pu remédier aux abus de cette année qui ont originié de l'impossibilité qu'il y avait de se procurer des Médecins et des gardes-malades, qui tombaient malades deux ou trois semaines après leur arrivée sur l'Isle et toujours au moment où ils commençaient à comprendre la routine de leurs devoirs. J'ai toujours eu l'attention d'employer les docteurs Jacques et Fenwick à faire la visite des vaisseaux, et de me dévouer plus particulièrement sur l'Isle. Mais on comprend mieux l'impossibilité qu'il y avait de garder les Médecins à leur devoir quand je dirai que les douze Médecins suivants ont été atteints de la fièvre en cinq semaines, savoir:

Docteur McGrath,	Docteur Damours,
" Johnson,	" Jamieson, Jr.,
" Fenwick,	" Dease,
" Allen,	" Soavé,
" Malhiot,	" Jamieson, Sr.,
" Dickenson,	" Pinet,

Et les docteurs Robitaille et Larocque ont abandonné l'Isle l'un par la maladie, l'autre pour aller visiter un parent malade,—me laissant ainsi constamment avec des nocives qui ignoraient la routine qu'il fallait suivre. Le seul avec moi qui ait échappé à la maladie est le docteur Jacques; et n'étant depuis quelques jours assure des services de M. Aylwin, ancien étudiant en médecine et qui assiste ce Monsieur à l'hôpital, je l'envoie faire la visite des vaisseaux pendant que je surveille les hôpitaux autant que peut me le permettre ma santé. Sans les services importants de M. Cullingford, j'aurais eu beaucoup de difficulté à conserver quelque ordre dans les hôpitaux. Il a été employé quatre ans à la Station, et ayant pu échapper à une forte attaque de la fièvre la première année, il a été depuis continuellement occupé, nuit et jour, à procurer des places aux malades et à tenir les comptes et registres et à faire les rapports. Plusieurs années d'expérience dans l'un des meilleurs hôpitaux militaires du monde, (l'hôpital des Gardes) lui ont donné sur les gardes-malades et les serviteurs une influence que je n'ai jamais rencontrée chez aucun autre Médecin. Avant qu'il ait été agrégé à cet établissement et après avoir quitté l'Amérique, il était employé comme Surintendant de la Chambre de Lecture, à l'Echange, à Québec, et m'avait été fortement recommandé, par les docteurs Robinson et Monro, des *Cold-stream Guards*, comme étant une personne qui avait acquis, par l'étude et l'observation, beaucoup de connaissances en médecine. Je me trouve forcé de parler un peu longuement des bonnes qualités et des services de M. Cullingford, car je remarque que M. Moylan paraît le déprécier dans un ou deux endroits de son témoignage.

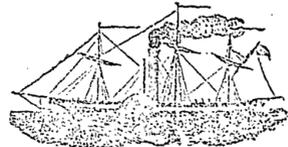
Sur la 32e question. Quant à l'emboisement inutile du nouvel hôpital, je remarquerai qu'à l'exception d'une seule bâtisse, il n'y en a pas qui ne soient éloignées les unes des autres de moins de quarante pieds. Je ne connais, dans le voisinage des vieux appentis, aucun terrain ci-devant cultivé qu'on aurait pu employer à y bâtir de nouveaux hôpitaux, excepter le champ que l'on emploie actuellement comme cimetière, et, comme le remarque M. Moylan, que dans son opinion, ce terrain est trop près des hôpitaux, il ne doit pas certainement s'attendre à ce que l'on y érige d'autres hôpitaux. Le seul autre espace défriché est le marais dont on a déjà parlé, qui est de toutes les places la plus mauvaise pour les hôpitaux, c'est un terrain bas, entouré par des rochers, et il serait impossible d'y ériger les bâtisses que l'on y construirait, et il est à une trop grande distance des hôpitaux actuels pour être à la portée des cuisines, des chirurgiens ou des Médecins. Partant de là, il n'y a point d'autre endroit défriché jusqu'à ce que l'on arrive à la caserne où résident les militaires, les équipages des chaloupes, les hommes de police et les divers Officiers. Je ne comprends pas comment le Chapelain Catholique puisse souffrir d'être trop près des nouveaux hôpitaux, lorsque la résidence de ce Monsieur est sur une côte assez éloignée des nouveaux et des vieux hôpitaux et isolée de toute autre bâtisse. Les nouveaux comme les vieux hôpitaux sont situés sur une péninsule qui comprend plusieurs acres; c'est là qu'est placé le cimetière. Il a suffisamment de la place pour y construire plusieurs bâtisses sans les entasser les unes près des autres. Le site des nouveaux hôpitaux a été choisi par le Surintendant du Bureau des Travaux Publics après s'être consulté avec moi. Je me suis beaucoup reposé sur son jugement et ses connaissances sur ce sujet.

J'ai répondu à la seconde observation de M. Moylan dans mes remarques sur la 31e question. (A continuer.)



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 14 DECEMBRE 1847.



NOUVELLES D'EUROPE.

Par le *Britannia* arrivé le 8 à Boston, nous avons des nouvelles de 15 jours plus récentes.

La fleur à Liverpool était le 19 novembre aux prix suivants: celle de Fouest de 29e à 30c; la fleur sure du Canada et des Etats-Unis était de 21e à 23c; le blé du Canada, le blanc par 70 lbs. de 7e 6d à 9e, et le rouge de 6e à 8e. Le blé d'Inde se vendait 33e le quarter.—Par ce qui précède, on voit que le marché de Liverpool a conservé son prix; mais en général en Angleterre il y avait une baisse dans les grains et les marchés étaient peu fréquentés.—La banque d'Angleterre continuait à escompter au prix élevé de 8 par 100.—La maison de Traeman et Cook, de Londres, a failli pour un montant de £350000.—Le *Packel Stephen Whitney*, dans sa traversée de New-York à Liverpool, s'est perdu sur les côtes d'Irlande; 92 personnes y ont péri.

S'il est vrai que le bureau de la poste ait conclu un arrangement pour faire transporter les malles de Halifax à Québec en 4 jours, nous aurons nos journaux ce soir ou demain.

Nous empruntons à la *Gazette de Montréal* d'hier les items de nouvelles qui suivent, extraits du *Boston Atlas*.

En Angleterre, les affaires commerciales et monétaires ont meilleure apparence.—Les ouvriers sont en grand nombre sans emploi; on dit qu'ils meurent de faim.—Le parlement s'est assemblée le 18 novembre.

En Italie, le comte Bresson s'est suicidé à Naples le 2 en se coupant la gorge avec un rasoir.—Le comte Mortier, ambassadeur français à Turin a voulu tuer ses deux enfants et se suicider.

En Espagne et au Portugal, tout était dans le même état.

En Belgique les chambres se sont assemblées le 9. En Suisse, il doit s'être livrée une grande bataille dans le canton de Fribourg.

Le duc de Toscane a protesté contre l'occupation de Tiavizano. Les Français levèrent des troupes pour cet objet.

En Irlande, les meurtres se multiplient.

En Allemagne, le fameux musicien John Mendelssohn Bartholdy est mort le 4.

REMARQUES SUR LES ELECTIONS.

Depuis notre dernière feuille, les affaires électorales ont commencé à sortir du domaine des nuages. Elles ont pris un caractère plus positif et plus tranché. Généralement parlant, l'opinion publique continue à se prononcer en faveur du parti Réformiste qui, d'après toutes les apparences, obtiendra au Parlement une grande majorité. Voilà pour l'aspect général. Avant d'en venir à des particularités, nous croyons devoir répéter que les candidats de même parti ne doivent pas se faire de rivalités; ils doivent l'un ou l'autre se retirer, lorsqu'ils se trouvent deux pour le même comté. En effet, s'ils persistent, ils ne peuvent pas dire que ce soit le patriotisme qui les anime; c'est un pur amour propre, souvent un désir de satisfaire leur vanité et presque toujours le contentement de voir leur nom suivi de trois lettres majuscules, qui portent ainsi les mentions d'un même parti à se faire rivaux. Nous espérons qu'aux prochaines élections, les candidats ne donneront pas au pays un pareil spectacle; ils sacrifieront leur amour propre; ils sacrifieront leur intérêt à eux seuls, ils sacrifieront enfin ce contentement souvent si naturel, et n'auront en vue que le bien de la Patrie. Le Pays est, nous l'avons déjà dit, dans un moment de crise; c'est un moment exceptionnel; un moment où les jalousies doivent cesser, et où tous les hommes publics, ceux surtout qui s'adressent le plus souvent à leurs compatriotes doivent oublier le passé, oublier leurs inimitiés personnelles, et donner la main et prêter secours à quiconque, fût-il leur ennemi personnel, qui mérite les suffrages de ses compatriotes, et se présente à eux sans arrière-pensée.

A Gaspé, M. Christie se présente encore et sera opposé par un conservateur d'un côté et par un réformiste de l'autre; voilà, dit un journal, ce que l'on gagne à nager entre deux eaux.

A Québec, MM. Aylwin et Chabot seront opposés, dit-on, par MM. Ryland et *Dubord* (?), mais sont certains de leur élection et d'obtenir une grande majorité. Un correspondant du *Journal de Québec* lui écrit qu'un des chefs des ultra-tories de Québec a été en communication ces jours derniers avec les L. P. S. société de Montréal pour obtenir le plan d'organisation qui a servi en 1844 à faire à Montréal des Elections à coups de Bâtons. Nous ne savons si tel est le cas, toutefois d'après le *Journal de Québec*, son correspondant est d'ordinaire bien informé. D'ailleurs nous aimons à croire que s'il en a été ainsi, les citoyens de Québec en général furent en sorte, par leur bon vouloir et leur conduite paisible comme d'ordinaire, de ne pas donner à leur ville la triste célébrité que possède la Capitale.—Quant à M. Ryland, dans un récent numéro du *Canadien*, il essaie de prouver que, parce que Mgr. Plessis écrivait autrefois une lettre d'approbation de la conduite politique de M. Ryland en Canada, c'est une approbation de la sienne propre; si ce n'est pas absolument cela, c'est quelque chose d'équivalent. De plus M. Ryland se recommande aux électeurs de Québec, et puis il leur dit que les Prêtres Catholiques à

Québec se mêlent d'élections et qu'ils travaillent contre lui! Des lettres particulières que nous recevons de Québec nous apprennent que la seule personne à Québec qui ait entendu parler de pareille chose, c'est M. Ryland! Personne autre ne pensait et ne croyait semblable chose; pas même les MM. du Clergé que M. Ryland accuse. Et ce Monsieur pense par tout cela s'attirer la confiance des Electeurs! H pense que c'est en enluminant un corps aussi respectable qu'il va obtenir le mandat des Electeurs de Québec? Ils se trompent fort.

A Mégantie, M. Daly doit avoir pour opposant M. Layfield qui se déclare ouvertement contre le Ministère encore au pouvoir, et dit sans crainte qu'il fera tout en lui pour le renverser. Nos échanges de Québec paraissent croire que M. Daly aura fort à faire, et que M. Layfield a de bonnes chances de réussir malgré toutes les menées de M. Eugène Doucet en faveur de M. Daly. Le *Journal de Québec*, qui cite ce dernier fait, en donne la raison: il nous montre le frère de M. Eugène Doucet faisant élire M. Daly, et recevant ensuite une place lucrative à Québec pour le récompenser de ce service. M. Eugène Doucet aimerait selon les apparences à goûter aux faveurs, et il irait ainsi se joindre à ceux qui ont déserté leurs compatriotes.

Quant à Montmorency, il paraît que M. Rhéaume va abandonner la partie, et que ce seront MM. Cauchon et W. H. Lemoine qui auront à lutter. La lutte, nous croyons, n'est pas fort à redouter pour M. Cauchon; car il a pour lui sa conduite parlementaire et ses services antérieurs au pays qui parlent en sa faveur. D'ailleurs le Comté sait à quoi s'en tenir à ce sujet. Les amis de M. Lemoine, qui ne sont autres que ceux du ministère, ont cependant fait entendre à celui-ci que l'élection de M. W. H. Lemoine dépend du choix de l'Officier-Rapporteur. Eh bien! qui l'aurait cru? celui auquel on adresse le writ pour l'élection de Montmorency n'est autre que M. Louis Lemoine, le frère même de celui qui se présente comme candidat. Nous pensons bien que l'on pouvait choisir de ses propres créatures pour Officier-Rapporteur; mais pour favoriser l'élection d'un candidat, choisir le propre frère de ce candidat, un frère qui demeure sous le même toit et vit des mêmes produits que son frère, c'est pousser vraiment les choses un peu loin; c'est tenter un homme, c'est essayer de le corrompre. Espérons néanmoins que M. Louis Lemoine saura faire son devoir, et que dans M. W. H. Lemoine et M. Cauchon il ne verra que deux hommes égaux qu'il doit traiter de la même manière, et avec la même justice.

À la ville des Trois-Rivières, nous voyons trois candidats sur les rangs; M. M. Judah, Polette et P. B. Dumoulin; M. Viger n'y paraît pas. On dit que M. Judah a de bonnes chances de succès.

À St. Maurice, il n'y a que M. Désannier qui se présente; le comté ne saurait faire un meilleur choix.

A Berthier, l'*Echo des Campagnes* nous apprend que M. D. M. Armstrong sera réelu. Nous ne pouvons que joindre notre voix à celle de notre confrère dans ses judicieuses remarques et dans ses éloges de la conduite politique de ce Monsieur. L'Officier Rapporteur est M. A. D. Bondy.

À Montréal, MM. Holmes et Lafontaine seront élus, car ils ont la majorité et la grande majorité des voix. Ils auront probablement de l'opposition, mais ce ne devra pas servir à leur faire perdre leur élection. L'Officier Rapporteur est, dit-on, un M. McPherson, parent de M. Badgley.

À Terrebonne, M. Lafontaine se présente et sera opposé, dit-on, par M. Scott, avocat de Montréal. M. Turgeon, comme nous le pensions bien, ne se présente pas, et il oppose encore moins M. Lafontaine; il est Officier Rapporteur.

Pour le comté de Montréal, il y a M. Jobin qui est certain de sa réélection. M. Hayes ne s'y présente pas, comme on le faisait entendre.

Au comté de Rouville, nous voyons toujours M. Hubert sur les rangs; quelques personnes y mettent aussi M. Davignon et disent qu'il veut se faire élire de préférence à M. Hubert, pour la raison qu'on ne doit pas choisir un représentant hors du comté. Nous ne saurions ajouter foi à cette rumeur, d'abord parce que M. Davignon ne voudrait pas faire de l'opposition à propos de rien, et ensuite parce qu'il paraît que ce Monsieur se propose de quitter lui-même bientôt le comté, et de se mettre aussi dans la même position que M. Hubert.

À Beauharnais, outre les trois candidats que nous nommons vendredi dernier, il paraît qu'il va s'en présenter un troisième qui sera ou le col. Brown, ou le col. Sriver, ou M. Norval. M. Colville se retire de la vie publique; la *Gazette de Montréal* pense que la conduite parlementaire de M. Colville a donné à ses constitués toute la satisfaction possible; c'est de quoi il est permis du moins de douter.

Pour Sherbrooke, on parle toujours du col. Gully; mais on dit aussi que le col. Moore se présente et que ses chances de succès sont probablement bonnes.

A Oxford, M. Riddell ne veut plus se présenter comme candidat; M. Hincks qui est de retour d'Europe s'y est transporté, et paraît assez sûr de se faire élire.

Bien des personnes disaient que samedi devait paraître les nominations de MM. McDonald, Bruneau, Turcotte, etc.; mais il n'en a rien été; il n'y avait pas une seule de ces nominations. Plusieurs de s'en demander de suite la raison, qui ne fut pas difficile à trouver. Car on en vint aussitôt à la conclusion que le ministère ne voulait pas se faire de nouveaux adversaires par ces nominations qui, dit-on, ne doivent paraître que plus tard et lorsque le ministère se croira sûr de certains comtés. Néanmoins pour notre part, nous croyons que les comtés où ces nominations devaient faire sensation, savent déjà à quoi s'en tenir; et nous sommes certains que ce ne sera pas ce nouvel acte qui les étonnera beaucoup. Ils ont déjà en trois années pour juger s'ils doivent garder au pouvoir le Ministère du jour; ce nouvel acte n'étant qu'une conséquence du reste, un acte qui ne fera que figurer parfaitement en face de ceux des trois précédentes années, cet acte ne doit surprendre personne, et nécessairement ne saurait influencer beaucoup sur les choix que feront bientôt les comtés. Que le Ministère ne craigne pas; qu'il fasse publier ses nominations et cela sans trembler. C'est peut-être le seul moment qui lui reste pour cet objet, qu'il en profite, et qu'en usant de son patronage il se garde bien de monter de l'hésitation. Quand on fait tant de bien de monter au pouvoir avec une majorité factice, et que

évidemment contre la volonté du peuple. On ne doit plus rougir de ses actes. La honte devait venir dès le commencement de la résistance aux vœux du peuple; si l'on n'a pas eu honte, si l'on n'a pas tremblé, qu'on se rougissera pas et qu'on ne tremble pas de terminer son œuvre. Qu'on montre un semblant de courage dans son dernier acte, sans s'écarter si par là on met le sceau à sa honte et à sa conduite éminemment impopulaire. Car il n'est plus temps; on aura beau faire, la sentence est portée. Les actes passés sont du domaine de l'histoire, et si par ces actes on a établi sa propre honte, c'en est fait. Il n'est plus temps; la postérité fera son devoir. Elle n'aura qu'à rendre justice, et par là même à marquer le front d'hommes semblables, des stigmates ineffaçables de la honte. Ainsi qu'on n'hésite plus, qu'on ne craigne plus; qu'on profite des instants, qu'on mette le sceau à son œuvre; car il peut bien se faire que les rôles ne vont bientôt plus être les mêmes.

Le rédacteur de l'Aurore, à propos du Manifeste de Mgr. Phelan et des remarques de la Minerve et des Melanges à ce sujet, nous parle de certains prêtres, même à Montréal, qui ont prononcé "en claire des discours presque exclusivement politiques." Pour notre part, nous n'avons pas encore entendu de semblables discours, et surtout dernièrement. Dans tous les cas, il serait fort à désirer que Pon sût quelles liaisons il y a entre le Manifeste de l'Evêque et ces prétendus discours; bien plus, que l'on sût ce que le ci-devant président du conseil a à faire dans ce Manifeste. A moins de cela, on ne saurait comprendre ce qu'entend dire notre excellent confrère de l'Aurore.

Les journaux de Québec nous apprennent qu'à Deschambault, il vient d'y avoir (le 5) une assemblée très nombreuse des citoyens les plus respectables de l'endroit, à l'effet de répondre à l'invitation du Comité Constitutionnel de la réforme et du progrès de former un comité de paroisse, etc. L'assemblée sous la présidence du maire, commença par la nomination des officiers suivants, savoir: Le capitaine P. Benoit, Président. Ls. G. Pagé, Vice président. J. Bte. Lemay, Trésorier. N. Gauthier, N. P., Secrétaire.

Après quoi, les messieurs suivants ont été nommés membres du comité de la dite paroisse de Deschambault, dont onze d'entre eux formeront un quorum: Le lieutenant-col. A. Chs. Taschereau, le major Ls. G. Belsie, le major F. X. Delisle, le capitaine A. Chs. de Lachetrotière, le capitaine Frs. G. Belsie, le capitaine J. E. Defoy, le capitaine Ls. Raymond, le capitaine T. Marcotte, lieutenant J. R. Delisle, lieutenant R. Arcand, lieutenant M. Z. Gauthier, lieutenant Frs. Hamein, lieutenant Ant. G. Belsie, l'enseigne Ant. Dufresne, l'enseigne J. Belleau, P. Gauthier, B. Marcotte, Jos. Morin, Jos. Sauvageau, Aug. Mathe, Vic. Gariépy, S. Arcand, Jos. de Lachetrotière, J. L. Pagé, Jos. Paquet, Jean Pageau, Jos. Verrette, F. Courteau, J. Dussault. On. Gauthier, et J. Julien.

A la Rivière Ouelle, il y a eu la même démonstration qu'à Deschambault. Une assemblée publique a eu lieu le 6 sous la présidence de P. Garon, écrivain. On procéda d'abord à l'organisation du "conseil d'organisation électorale de la paroisse" par les nominations suivantes: Pierre Thomas Casgrain, écrivain, président; Charles Hilaire Têtu, écrivain, vice-président; Louis Thomas Chapais, écrivain, trésorier; Pierre Garon, écrivain, secrétaire.

Après quoi, les Messieurs suivants furent nommés membres du comité de paroisse recommandé par le comité de la réforme: Joseph Bonchard, écrivain, MM. George Dauterail, André Bérubé, Joseph Gagnon, Louis Dauterail, Clément Milville, J. M. Peltier, Marcel Lévesque, Chs. Rochefort, Rémi Sérien, Jos. Aligot, J. Bte. Richard, Pascal St-Pierre, Jos. Dionne, Isaac Caron, Jean Vaillancourt, Jean Milville, Rémi Dausour, Vincent Bonchard et Marcelle Aubin.

NÉCROLOGIE.

Nous avons la douleur d'annoncer qu'une lettre, que nous avons reçue samedi, nous apprend la triste nouvelle de la mort subite de M. Joseph Lacasse, archiprêtre et curé depuis un bon nombre d'années de la paroisse de St. Henri de Lauzon. Ce vénérable monsieur, après avoir prêché (jour de la Conception) sur la fête du jour, a été se placer au chœur, où il est tombé en défaillance; il en a été enlevé et est mort quelques instants après. Il était âgé de 62 ans. Il avait été ordonné prêtre le 26 avril 1812, et appartenait aux sociétés d'une messe et de la caisse ecclésiastique de St. Michel, ainsi qu'à la congrégation du séminaire de Québec. On fait les plus grands éloges de sa manière de conduire sa paroisse. Ne voulant jamais faire d'éclat, il se contentait d'opérer le bien dans le silence sans chercher aucune récompense sur la terre pour son zèle. C'était en un mot un vrai prêtre, un prêtre selon le cœur de Dieu.

Nous publions aujourd'hui sur la première page à l'exclusion d'autres matières un tableau tout-à-fait intéressant sur les canaux de la province. Nous en sommes redevables à un de nos amis qui nous en a transmis une copie anglaise et à qui nous offrons pour cela nos sincères remerciements. Nos lecteurs, qui s'intéressent aux améliorations dans le pays, voudront bien consacrer à l'examiner un instant de leurs loisirs.

Nos lecteurs verront par les annonces que, Vendredi prochain M. le Juge Mondelet donne à l'Institut Canadien une lecture "sur la position de la femme en Canada, etc." Le sujet est digne d'attention. Nous sommes certains que les citoyens de Montréal ne manqueront pas ce soir là de se trouver en nombre dans la salle de l'Institut, d'abord pour témoigner à cette florissante société combien le public apprécie ses efforts, ensuite, pour faire honneur au lecteur qui veut bien se prêter à ce genre d'instruction, et ensuite pour entendre la lecture elle-même qui sera sans doute quelque chose de bon.

Nous avons la satisfaction d'annoncer aujourd'hui à nos lecteurs que M. Théophile Hamel commence ses travaux dans la capitale. La réputation, que ce Monsieur s'est justement acquise à Québec, doit engager les citoyens de Montréal en particulier à ne lui faire pas regretter son absence de la vieille capitale. Nous sommes certains que nos concitoyens sont trop amis des beaux arts pour ne profiter pas de cette bonne fortune; ils iront nous sommes sûrs visiter l'atelier de M. Hamel, et après avoir admiré l'œuvre de son pinceau, ils ne manqueront pas sans doute d'inscrire leurs noms sur son registre!—Voir l'annonce.

En jetant un coup d'œil aux colonnes d'annonces, on verra qu'il y a un bazar annoncé. C'est un bazar pour les pauvres; tout le monde doit donner. L'hiver ne retarde peut-être de se déclarer entièrement que pour nous donner la facilité de venir au secours de l'indigent et lui épargner bien des peines et des souffrances. Qui d'entre nous donc refuserait de contribuer à si bonne œuvre?—Voir l'annonce.

FAITS DIVERS.

LA SAISON.—Aujourd'hui, 14 décembre, nous n'avons pas encore un seul pouce de neige à Montréal; jusqu'à hier, le temps a été doux, couvert et pluvieux; de tous côtés, on nous annonce que les chemins sont dans un état affreux. Cet état des routes est cause que nos marchés sont peu fournis, qu'on paie les denrées un prix très-élevé, en fin que le commerce est dans une quasi complète stagnation. Aujourd'hui, il fait frais, il vente, et le ciel est couvert: il pourrait bien se faire que nous eussions de la neige avant 24 heures.

LES ABRIS.—Aux abris, il reste encore environ 350 malades; dans la journée du 9, il en est mort 4.

NOMINATIONS.—La Gazette du Canada de samedi contient entre autres les nominations suivantes: Juge de la cour du district de Colborne: Geo. R. Hall, écrivain. Inspecteur du Revenu dans et pour le district de Québec: James Macpherson Lemoine, écrivain. Député gardien des Glissoirs sur la rivière Ottawa: John McDonald, écrivain de Bytown. Collecteur sur le canal Welland: John Symington Clark, écrivain.

DE LA DESOGE POUR LA LÉGISLATURE.—Il est donné avis dans la dernière Gazette Officielle qu'on s'adressera à la législature pour les objets suivants:

- 1°. Pour obtenir le droit de bâtir un pont-levis sur la rivière Richelieu pour faciliter la jonction du "chemin à rails de Montréal et de la ligne provinciale" avec le "chemin à rails de Vermont-nord et du St. Laurent."
2°. Pour obtenir un acte autorisant le Bureau des travaux publics à terminer le Havre de Cobourg, ou donnant le pouvoir de ce faire à la compagnie du Havre de Cobourg.
3°. Pour demander le rappel de l'acte incorporant la profession médicale, et à la place un acte établissant un bureau d'examineurs à Québec et un autre à Montréal.
4°. Pour obtenir une charte pour faire un chemin de bois depuis le village de Huntington à Lowe's Point, Lac St. François.
5°. Pour obtenir un acte autorisant la construction d'une chaussée à travers la rivière Richelieu, à l'endroit appelé "la chute," au-dessus du village du canton de Chambly.
6°. Pour obtenir une charte pour la "compagnie du gaz de la cité de Kingston."
7°. Pour obtenir une charte pour bâtir un Havre au port de Burwell, s'il n'est pas fait d'appropriation à ce sujet.
8°. Pour obtenir un acte d'incorporation pour la "compagnie des mines de cuivre du Sault Ste. Marie."
9°. Pour obtenir un acte d'incorporation pour la "compagnie des mines de Root River."

ÇA POURAIT ÊTRE PLUS SÉRIEUX.—Une lettre particulière de Québec en date de jeudi, lendemain de la Conception, contient les lignes suivantes: "A la suite du salut solennel de la Cathédrale (hier), il devait y en avoir un autre non moins solennel avec musique instrumentale exécutée par les élèves, dans la chapelle du séminaire. Mais au moment où le clergé arrivait à la porte, en vit tout le peuple se précipiter hors de la chapelle, en criant que le plancher défondait. En effet, une poutre pourrie sans doute, s'était rompue vers la partie la plus rapprochée du chœur, mais par bonheur la terre n'était qu'à un pied, et le plancher n'a pu céder d'avantage. La panique cependant était donnée; et tout le monde de se presser, se bousculer, se froisser, se précipiter vers la porte de la chapelle. Il n'y a pas eu que je sache d'accident grave.... Si par malheur une poutre plus haut avait manqué, les conséquences auraient pu être sérieuses; car en cet endroit se trouve une cave de près de trente pieds de hauteur! C'est effrayant d'y penser."

ORDINATION.—Le 28 novembre, premier dimanche de l'Avent, Mgr. de Sidyma a ordonné prêtre (à Québec) M. P. L. Lahaie, maintenant vicaire à St. Roch de Québec où il remplace M. H. Potvin, nommé vicaire à Ste. Marie de la Beauce.—Communiqué.

LE TEMPS A QUÉBEC.—On nous écrit de Québec que depuis le 10 au matin jusqu'au onze au soir il a plu presque constamment. La neige fondait considérablement, et le fleuve était libre comme en été.

L'ÉVÊQUE DE NEW YORK.—Le Freeman's Journal du 4 contient une lettre adressée à l'Évêque par Mgr. de New York. Le savant prélat a écrit cette longue épître à propos d'une ouvrage qui vient de paraître à New York, intitulé "Kirwan's letters to Bishop Hughes," nous essaierons de donner une traduction de cette lettre dans notre prochaine feuille.

On annonce l'apparition d'un nouveau journal réformiste, le Western Sentinel, à Chatham, et deux autres de même politique devant paraître à Cobourg. Minerve.

ÇA PROMET.—Des nouvelles satisfaisantes ont été apportées de Madagascar: le fils unique de la reine s'est déclaré en faveur des chrétiens, et il a déjà donné des preuves de la sincérité de sa profession de foi en couvrant de sa protection vingt-six chrétiens qui avaient été désignés comme victimes par le gouvernement de sa mère. C. P. du Canadien.

HAITI.—On nous écrit du Cap Haytien le 14 novembre: Nous avons reçu dans la journée du 10 un courrier expédié par le gouvernement pour annoncer que la corvette de guerre haïtienne, La Constitution, avait sauté dans la rade de Port au Prince le dimanche précédent, à une heure de l'a, près midi. Toute l'équipage a péri à l'exception de 10 hommes. La Constitution était naviguère la goélette Nautilus, des États-Unis, vendue au gouvernement haïtien. On évalue la perte à \$50,000. Cet accident est d'autant plus regrettable que nous avons déjà perdu de même une autre goélette de guerre, La Présidente.

VAISSEAU DE LIGNE DÉTRUIT PAR LES FOURMIS.—Les chantiers de Bombay offrent en ce moment le curieux spectacle d'un Vaisseau de ligne neuf, le Mimé, détruit, non point par le feu de l'ennemi, mais par une armée invisible de fourmis blanches qui ont rongé intérieurement tous ses bois, de manière à le faire croquer sur lui-même. Le constructeur en chef, M. Turner, a adressé aux lords de l'Amirauté anglaise un exposé lucide de ce fait, difficilement croyable pour ceux qui n'ont pas vu de leurs propres yeux les ravages que fait la fourmi blanche dans les pays intertropicaux.

DRAMATIQUES INCIDENTS DE L'INCENDIE DU PUGENIX.—Un passager, échappé aux désastres de ce steamer, qui a pris feu le 21 du mois dernier sur le lac Michigan, a donné les détails suivants sur ce sinistre. Il y avait à bord 300 personnes, dont 45 seulement ont été sauvées. Lorsque les malheureux passagers se virent pris entre deux abîmes, la scène qu'ils offrirent était, tout à la fois, imposante et affreuse; quelques-uns se soumettant avec résignation à leur destin se mirent en prières et attendirent tranquillement la mort, tandis que d'autres poussaient des cris affreux et allaient eux-mêmes au-devant du trépas en se précipitant dans les flammes. Au fur et à mesure que celles-ci s'avancèrent, les voix s'éteignaient une à une, et aux cris de désespoir succéda un profond silence. Un grand nombre de passagers s'étaient réfugiés sur les mats, leurs traits empreints de terreur étaient éclairés par les flammes qui les faisaient ressembler à des fantômes; le feu les gagnait peu à peu et ils tombèrent l'un après l'autre jusqu'au dernier. L'un d'eux s'était attaché à une vergue, ce fut le dernier qui survécut, et quand la vergue tomba sur le pont, il tomba avec elle. Un enfant qui s'était jeté à l'eau avec une échelle dont il s'était fait un radeau a été trouvé mort de froid sur cette planche de salut.

MODÈLE DE LETTRE.—On se plaint et bien à tort de la difficulté d'écrire une lettre. Rien de plus simple cependant que d'expliquer ainsi ce dont on a besoin. Nous n'en voulons pour preuve que cette lettre d'un avoué textuellement copiée: "J'ai reçu la vôtre; envoyez-moi de l'argent." "DURAND."

CORRESPONDANCES.

M. S. S. A. de Q., lettre; merci des informations. Une pareille bévue ou méprise est par bonheur peu fréquente. C'est toujours cela, mieux que rien. Pour la journée poétique, nous y souscrivons. Améric Vespece n'est-il plus présent à votre mémoire, que vous n'en parlez plus! M. Doredo, Québec, lettre; tout est fait; réponse bientôt par écrit; nous n'entendons rien à cette affaire télégraphique; quant à vos rapides progrès, personne n'en saurait douter. M. J. A. P. Montréal, lettre; réponse. Mad. Contribution, Montréal, billet; la chose était déjà prescrite et faite. M. L. F. Québec, lettre. Nous vous sommes bien obligés pour le tout; vos suggestions sont excellentes, nous y pensions; nous ferons certainement quelque chose. Celui qui est si avide donne-t-il encore quelques signes de vie? Nous vous donnerons une autre réponse bientôt. M. P. B., lettre; nous y voyons aujourd'hui; c'est très libéral de votre part; nous ne manquerons pas d'en profiter. M. ... nous ferait grand plaisir en nous écrivant au sujet en question.

M. Delisle, prêtre de la Petite Rivière, écrit à un de nos amis par rapport aux quelques lignes que nous lui adressâmes il y a quelques semaines. D'après cette lettre, il appert que M. Delisle s'était entendu avec le maître de Poste de la haute St. Paul, et que celui-ci devait nous renvoyer le 1er numéro seulement; et s'il était trop tard, il devait nous informer que M. Delisle souscrirait pour le semestre. Ni l'une ni l'autre de ces deux choses n'a cependant été faite. Néanmoins nous sommes bien aise de voir M. Delisle se disculper ainsi, et de pouvoir annoncer qu'il n'y avait de sa part aucune intention maligne. Cette satisfaction est d'autant plus grande que nous voyons au juste où a eu lieu la négligence. Nous la signalons au public, afin qu'il puisse juger par lui-même si le service des postes dans les campagnes est sur un pied convenable, et si l'on a droit de se plaindre plus d'une fois.

BULLETIN COMMERCIAL.

Exportation de Québec relativement à quelques articles seulement, en 1847.
Table with 2 columns: Article, Quantity/Value.
Beurre, 341163 lbs; fleur, 371054 quarts; pois, 29191 minots; blé, 66034 minots.
Beurre, 88632 lbs; fleur, 287090 quarts; pois, 62083 minots; blé, 54375 minots.

D'après un état détaillé pour les quatre dernières années, il appert que les exportations de bois ont été cette année d'environ un cinquième de moins que de coutume, et par conséquent que ce qui reste de bois à Québec propre au commerce est plus considérable que les autres années, d'un quart environ. N. B. Ces détails sont pris et abrégés du Morning Chronicle de Québec.

AFFAIRES DE BANQUEROUTES.

Thomas Kerens, négociant de Montréal, 1ère. assemblée des créanciers le 24 courant. Les soussignés donnent avis qu'ils demanderont à la Cour de Revue pour affaires de banqueroutes confirmation de leur certificat de décharge, les jours suivants: John McIntosh, le 7 janvier; Edmund Heath, do; Andrew P. Holland, do; Alfred Phillips, do; Peter S. Murphy, do; John A. Sharrman, do; Robert Thompson, do; Robert Hick, do;

DÉCÈS

En cette ville, le 7 du courant, très regrettée d'un grand cercle de parents et d'amis, Dame Marguerite Rousseau, veuve de feu Jean Baptiste Chevalier De Lorimier, Ecuyer, âgée d'environ 82 ans. Aux Trois-Rivières, vendredi, le 10 du courant, Dame Marie Josephine Talusier dite Lessalle, veuve de feu M. Joseph Boulangé, et mère de Boulangé, Ecuyer, de cette ville. A St. Roch, le 7 du courant. Sieur Ignace Charpentier âgé de 41 ans.

INSTITUT CANADIEN. L'HONORABLE C. MONDELET donnera une Lecture Publique, dans la Salle de l'INSTITUT CANADIEN, VENDREDI, le 17 Décembre, à HUIT heures, P. M. Le sujet sera: "Sur la position de la femme en Canada, l'influence qu'elle doit exercer sur la famille, dans la société et à l'étranger, sa destinée est liée à celle du pays. Moyens de rendre la femme ce qu'il importe qu'elle soit." Ce jour étant l'anniversaire de la fondation de l'Institut Canadien, le Rapport Annuel de cette Société sera lu immédiatement après la Lecture. Par ordre V. P. W. DORION, Secrétaire Archiviste, I. C. Montréal, 14 décembre 1847.

THÉOPHILE HAMEL, PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS. L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGÉ, Rue Notre-Dame. Les ÉTUDES de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

BAZAR AU SECOURS DES PAUVRES DE CETTE VILLE. LE BAZAR aura lieu MARDI, le 21 du courant et les jours suivants, dans la Grande Salle de l'Hôtel Deley, que le propriétaire a eu la générosité de prêter pour l'occasion. Des mesures ont été prises pour rendre ce Bazar aussi attrayant que possible par la quantité et la qualité des effets qui seront exposés en vente. On invite les personnes qui auraient à faire des présents de Noël ou du premier jour de l'an de venir visiter le Bazar où ils trouveront un choix d'objets convenables à des prix modérés. Une Bande musicale assistera à l'exposition. La salle sera ouverte chaque jour à 10 heures A. M. Une table de rafraîchissement fournie et on y donnera le lunch et la soupe aux personnes qui le désireront. Les ouvrages et objets destinés pour le Bazar doivent être envoyés à l'adresse de Madame J. U. BEAUDRY, rue St. Hubert ou à Demoiselle JOSÉPHINE DUVERNAÏ, rue St. Vincent. Montréal, 14 décembre 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR, No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforce de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécuta à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, PAMPHLETS, BILLETS D'ENTERREMENT, CATALOGUES, CIRCULAIRES, CARTES D'ADRESSE, POLICES D'ASSURANCE, CHÈQUES, CARTES DE VISITES, TRAITES, ANNONCES DE DILIGENCES, CONNAISSANCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRÈS-REDUITS.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT EXTRAIT. Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. 249417 8 9. 30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. 247800 7 1. Do. retiré de. 34214 3 8. Augmentation depuis le 31 juillet 13636 3 5. Balance due ce jour aux déposants. 263053 12 2. Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, CAISSIER.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847. La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans l'édifice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple. 2 décembre 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE IX. PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAYÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 25 pouces de haut sur 22 pouces de large!! CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'une des plus beaux chef-d'œuvres de l'École Italienne, sera BIENTÔT mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX, ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si EXCELLENT PONTIFE. Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens. CHAPELEAU & LAMOTHE, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

